RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 07039
Numéro SIREN : 819 196 254
Nom ou dénomination : ABCL

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2021 sous le numéro de dépôt 102838

ABCL SASU

Numéro SIRET : **81919625400018**
Code APE : **6420Z**

15, rue Martel
75010 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2018

SOMMAIRE

Bilan et Resultat ____ **1**

Annexes Légales ____ **5**

ABCL SASU

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois) Net	%	du 01/03/2016 au 31/12/2017 (22 mois)
Capital souscrit non appelé (0)							
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations	500,00		500,00	0,35	500,00	9,14	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)	***500,00***		***500,00***	0,35	***500,00***	9,14	
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés	96 000,00		96 000,00	67,35			
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	400,00		400,00	0,28	39,00	0,71	
. Autres					500,00	9,14	
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités	45 632,28		45 632,28	32,02	4 434,28	81,02	
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)	***142 032,28***		***142 032,28***	99,65	***4 973,28***	90,86	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)	***142 532,28***		***142 532,28***	100,00	***5 473,28***	100,00	

ABCL SASU

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (22 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)	**1 000,00**	0,70	**1 000,00**	18,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-1 026,72	-0,71		
Résultat de l'exercice	***5 963,00***	4,18	***-1 026,72***	-18,74
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***5 936,28***	4,16	***-26,72***	-0,47
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	95 500,00	67,00	5 500,00	100,49
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 400,00	1,68		
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	21 825,00	15,31		
. Etat, impôts sur les bénéfices	871,00	0,61		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 000,00	11,23		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***136 596,00***	95,84	***5 500,00***	100,49
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***142 532,28***	100,00	***5 473,28***	100,00

ABCL SASU

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		du 01/03/2016 au 31/12/2017 (22 mois)		Variation absolue (12 / 22)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	80 000,00		80 000,00	100,00			80 000	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	**80 000,00**		**80 000,00**	100,00			**80 000**	N/S
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)			***80 000,00***	100,00			***80 000***	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			2 765,00	3,46	950,72		1 815	191,05
Impôts, taxes et versements assimilés			76,00	0,10	76,00			0,00
Salaires et traitements			48 500,00	60,63			48 500	N/S
Charges sociales			21 825,00	27,28			21 825	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			***73 166,00***	91,46	***1 026,72***		***72 140***	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**6 834,00**	8,54	**-1 026,72**		**7 860**	766,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**6 834,00**	8,54	**-1 026,72**		**7 860**	766,08

ABCL SASU

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		du 01/03/2016 au 31/12/2017 (22 mois)		Variation absolue (12 / 22)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	871,00	1,09			871	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	***80 000,00***	100,00			***80 000***	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***74 037,00***	92,55	***1 026,72***		***73 011***	N/S
RÉSULTAT NET	**5 963,00** *Bénéfice*	7,45	**-1 026,72** *Perte*		**6 989**	681,19
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 142 532,28 euros
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 5 963,00 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 22 mois recouvrant la période du 01/03/2016 au 31/12/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir

- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial Autres					
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	500			500	
TOTAL	**500**			**500**	

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles				
TOTAL				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	96 000
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**96 000**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 400
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**2 400**

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	100 000	0,01
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100 000	0,01

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	80 000
TOTAL	**80 000**

Répartition par marché géographique	Montant
France	80 000
Etranger	
TOTAL	**80 000**

ABCL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 15 rue Martel
75010 Paris
819 196 254 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT

DU 29 JUIN 2019

Le 28 Juin 2019, Paris,

Monsieur Laurent GENESLAY,
Demeurant 15 rue Martel 75010 Paris,
Associé unique de la Société ABCL,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Laurent GENESLAY, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 5 963,00 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 963,00 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 5 963,00 euros.**

Affectation

Apurement des pertes antérieures :

- **A l'apurement des pertes antérieures, soit -1 026,72 euros.**
- portant le **Solde du report à nouveau de -1 026,72 euros à 4 936,28 euros**.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 5 936,28 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique.



ABCL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 15 rue Martel
75010 Paris
819 196 254 RCS Paris

TEXTE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT

DU 28 JUIN 2019

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 5 963,00 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 963,00 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 5 963,00 euros.**

Affectation

Apurement des pertes antérieures :

- **A l'apurement des pertes antérieures, soit -1 026,72 euros.**
- portant le **Solde du report à nouveau de -1 026,72 euros à 4 936,28 euros**.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 5 936,28 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.
